

# Réunion de travail diagnostic partagé prévention de la perte d'autonomie

## PRÉVENIR POUR BIEN VIEILLIR

Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie



Yvelines  
Le Département



Yvelines  
Le Département

# Ordre du jour

- Qu'est ce que le diagnostic territorial partagé ?
- Parlons prévention....  
*Définition, différents niveau de prévention et acteurs*
- Orientations de la Conférence des financeurs pour financer des actions de prévention de la perte d'autonomie et d'aide aux aidants pour l'année 2019

# Diagnostic territorial partagé

- Objectif : Le bilan partagé des besoins et des ressources consiste, sur un territoire donné, à croiser les informations et les analyses des différents acteurs pour aboutir à une évaluation partagée des besoins d'une population spécifique et des ressources territoriales censées y répondre
  - identifier l'offre existante
    - Réfléchir à la meilleur façon de rendre l'information sur l'offre accessible au grand public
  - Identifier les besoins non couverts et difficultés rencontrées
  - Proposer des solutions et perspectives

# Parlons prévention....

Qu'est-ce qu'une action de prévention ?  
(tour de table)



# Définition de la prévention de la perte d'autonomie

- Les actions permettent de développer une « prévention globale » entendue comme la gestion active et responsabilisée de son « capital autonomie » par chaque personne ou groupe de personnes.
- Les actions doivent s'inscrire dans les objectifs suivants :
  - Informer sur les moyens et les dispositifs existants,
  - Sensibiliser les concitoyens sur leur nécessaire responsabilité,
  - Repérer au plus tôt les signes de fragilités des personnes âgées afin de mieux les accompagner en engageant des actions dès ce repérage,
  - Etablir une logique graduée de prévention selon les 3 étapes qui la constitue :
    - Primaire : améliorer les grands déterminants de la santé et de l'autonomie,
    - Secondaire : prévenir les pertes d'autonomies évitables,
    - Tertiaire : éviter l'aggravation des situations d'incapacités,
  - Modifier les comportements individuels

Source : *Plan national de prévention de la perte d'autonomie*

PREVENTION PRIMAIRE	PREVENTION SECONDAIRE	PREVENTION TERTIAIRE
<p>Thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Nutrition</li><li>- Activité physique (éventuellement adaptée)</li><li>- Santé aidant</li><li>- Préparation à la retraite</li><li>- Lutte contre l'isolement</li><li>- le lien social</li><li>- Activités cognitives</li><li>- Promotion de la démarche « ville amie des aînés »</li><li>- Adaptation de l'environnement bâti (intégration des enjeux du vieillissement dans les documents d'urbanisme)</li><li>- Repérage des fragilités (médecin, soignant) : étendre aux services à domicile à caractère social</li><li>- Information et accès aux droits</li></ul>	<p>Thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Amélioration, coordination de l'accès aux aides techniques.</li><li>- Lutte contre la sédentarité : maintien de la mobilité.</li><li>- Risque de dépression</li><li>- Troubles sensoriels (déficience visuelle, auditif,...)</li><li>- Autonomie en EHPAD</li></ul>	<p>Thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Risque de dénutrition</li><li>- Amélioration du parcours de santé</li><li>- Risque hospitalisation et retour à domicile</li><li>- Sensibilisation des professionnels d'EHPAD à la prévention tertiaire et au maintien des dernières facultés de la PA</li></ul>

Source : Plan national de prévention de la perte d'autonomie

# Les acteurs de la prévention

- Acteurs spécialisés
  - CNAV / MSA
  - CRAMIF
  - CPAM
  - Mutualité française
  - PRIF et ses opérateurs ( Adal, brain up, C77 aide et soins à domicile, France bénévolat, EPGV, Soliha, siel bleu, nouvelles voies, prim adal, ufolep, sport pour tous, des soins et des liens, agi équilibre et Bélénos)
- Acteurs du sanitaire
  - Hôpitaux
  - Réseaux de soins
  - SSIAD
- Acteurs du médico-social
  - EHPAD
  - SAAD
  - Résidence autonomie
  - Plateforme d'aide et de répit
- Acteurs institutionnels
  - Communes
  - PAT
  - ARS
  - CD
  - bailleurs sociaux
- Associations
  - Les petits frères des pauvres
  - Wimooov
  - La ligue de l'enseignement
  - Voisins solidaires
  - Compagnie des aidants
  - Artz
  - ALDS
  - Delta 7
  - Centres sociaux
- Société
  - Société de transport
  - Distributeurs aide technique

# Des ressources

- Deux référentes préventions

- Stéphanie GAUTIER – référente prévention autonomie nord Yvelines

- Secteurs d'intervention : Seine aval et Boucle de seine

- [sgautier@mda.yvelines.fr](mailto:sgautier@mda.yvelines.fr)

- 07 63 14 32 60

- Valérie PLANTECOSTE – référente prévention autonomie sud Yvelines

- Secteurs d'intervention : Terres d'Yvelines, Saint-Quentin et Grand Versailles

- [vplantecoste@mda.yvelines.fr](mailto:vplantecoste@mda.yvelines.fr)

- 06 60 31 73 80

- Un guide pour les résidences autonomie à sortir

- Un catalogue des actions financées par la conférence à sortir

- Les actes du premier colloque sur la prévention de la perte d'autonomie dans les Yvelines.



# Orientations de la Conférence des Financeurs 2019

## *Pour l'année 2019, la Conférence priorise les 7 domaines suivants :*

- ❖ Sport santé bien-être
- ❖ Aide technique et adaptation du logement
- ❖ Aide aux aidants
- ❖ Passage à la retraite
- ❖ Lien social
- ❖ Résidence autonomie
- ❖ Environnement

## *Volonté de la Conférence des financeurs :*

- ❖ Soutenir des projets plus structurant, en partenariat (plusieurs porteurs possibles)
- ❖ Pérenniser les actions déjà financées et soutenir la pluriannualité des actions (sur 3 ans maximum)

Domaines	Pilotage	Co-pilotage	Modalité de financement	calendrier
Mesures 2 et 16 ; sport santé bien être	DDCS	ARS	Appel à projet conjoint ARS/ DDCS / CDF / CPAM	Avant fin février, validation en plénière de mai
Mesure 15 ; Aide technique et adaptation logement	CD	CNAV	Réflexion initiée en janvier	AAP fin février, financement deuxième semestre 2019
Mesure 5 : Aide aux aidants	ARS	CD	Appel à projet commun ARS / CNAV / CDF	Deuxième semestre 2019
Mesures 3 et 4 et 6 : passage à la retraite	CNAV	CRAMIF	Développement d'atelier tremplin et atelier public fragile	Validation en plénière de mai
Mesures 7 et 8 et 19 : lien social	CD	CNAV	Réflexion initiée en janvier	AAP fin février, financement deuxième semestre 2019
Mesure 9 : Résidence autonomie	CD		Campagne 2019 close	Ouverture d'une fenêtre de financement supplémentaires en 2019
Mesures 10 et 11 et 12 : environnement	ARS	CD	Doctrine écrite par l'ARS pour sensibiliser les acteurs et encouragement des communes à s'engager dans la démarche VAA	

Actions financées en 2018 revues par la CDF pour envisager la prolongation des financements en 2019.

Merci de votre participation